



ENSEMBLE SCOLAIRE BIGNON
ECOLE – COLLEGE – LYCEE
3, rue de la Comédie – 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
Tél : 02.33.85.15.50
Email : ensemblescolairebignon@orange.fr
www.ensemblescolairebignon.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Chers parents,

Vous trouverez dans cet envoi, les documents et les modalités pour la rentrée 2023.

Pour toutes les questions pédagogiques et éducatives votre interlocuteur sera :

- Pour la maternelle et le primaire : M. NOURY
- Pour le collège et le lycée : M. LEPLEUX

Pour la Vie scolaire : M. PERRIER

Pour l'internat et la pastorale : don Adrien ALRIC

▶▶ DATES ET HORAIRES DE RENTRÉE ◀◀

➡ **Pour l'école maternelle et primaire : lundi 04 septembre à 8h30**
sur la cour du primaire

➡ **Pour le collège et le lycée :**

- **Les Internes** : Dimanche 3 septembre à partir de 17h (cf circulaire ci-jointe).
- **Collège** (sur la cour du collège) :

- **6èmes / 5èmes / 4èmes / 3èmes : lundi 04 septembre de 9h à 16h25**



Le temps du repas sera de 11h30 à 13h25

- **Lycée** (sur la cour du collège) :

- **2des / 1ères / terminales : lundi 04 septembre de 10h à 16h25**



Le temps du repas sera de 11h30 à 13h25

▶▶ ADMINISTRATION – HORAIRES D'ÉTÉ ◀◀

Fermeture de l'établissement du jeudi 13 juillet à 12h au jeudi 17 août 2023 – 9h



**ENSEMBLE SCOLAIRE BIGNON
ECOLE – COLLEGE – LYCEE**

3, rue de la Comédie – 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE

Tél : 02.33.85.15.50

Email : ensemblescolairebignon@orange.fr

www.ensemblescolairebignon.fr



RENTRÉE DES INTERNES

Dimanche 3 septembre 2023 à partir de 17h

Les élèves internes feront leur rentrée **le dimanche 03 septembre 2023**. Les élèves internes et leurs familles seront accueillis à partir de **17h** dans les locaux de l'internat. Cette rentrée de l'internat se déroulera selon le planning ci-dessous :

- **17h - 19h** : Accueil des familles, réception des chambres, formalités administratives (casiers, clés, documents administratifs, divers ...)
- **19h – 19h30** pour tous les élèves internes et les familles : réunion avec la Direction, présentation des règles de vie, de l'internat, échanges...

La présence du responsable légal est souhaitée pour la signature des documents. Merci de prévenir l'accueil si vous ne pouvez pas venir. Prévoir une caution de 10 € pour la remise de la clé de casier individuel, et une caution de 10 € pour la remise de la clé de chambre (2 chèques différents).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef d'Etablissement

S. LEPLEUX

